

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 6 554 890
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT SUR L'ALLÉE DE L'ÉQUINOXE

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 29 avril 2024 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de réduire de 0,5 mètre à 0,3 mètre la distance minimale entre une case de stationnement et une ligne latérale de terrain et réduire de 0,5 mètre à 0,3 mètre la largeur minimale d'une aire d'isolement située entre une aire de stationnement et une ligne latérale de terrain, le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

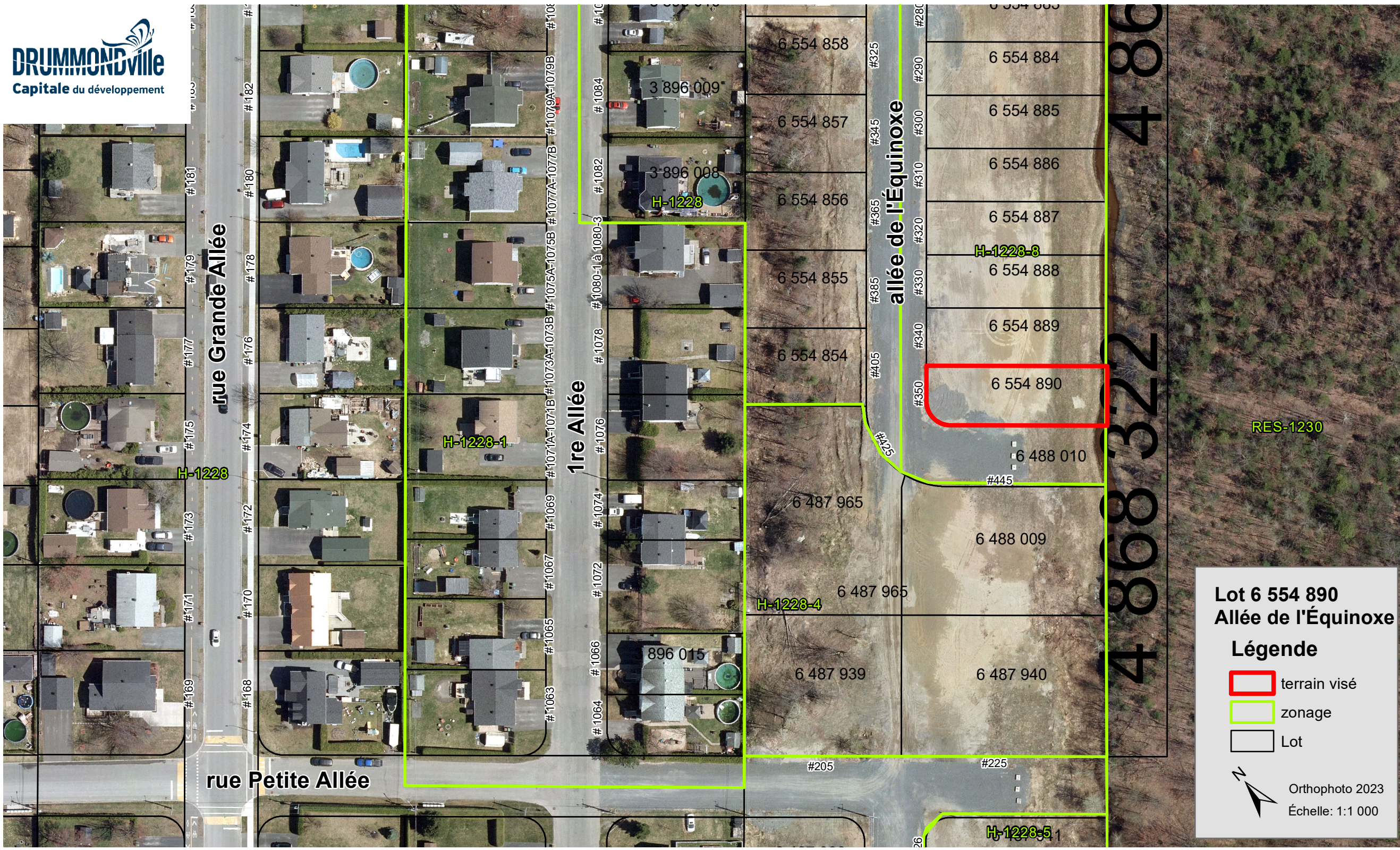
La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 29 avril 2024 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 12 avril 2024.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



Lot 6 554 890
Allée de l'Équinoxe

Légende

- terrain visé
- zonage
- Lot

 Orthophoto 2023
 Echelle: 1:1 000